



L'expert Michel Rousselle, endoscope au poing, débusque la moindre anomalie sur les manèges de la foire-attractions. : Franz Chavaroche

Monaco - Foire : s'amuser en sécurité

Depuis 21 ans, il ausculte les entrailles des nacelles, tête pieux et vérins, inspecte jusqu'au moindre boulon caché. LOISIRS 80 attractions minutieusement sélectionnées et inspectées ouvrent aujourd'hui sur le quai. Après l'accident mortel de cet été, la mairie y regarde de près

Contrôle technique annuel

Cette année, la mairie a donc pris deux mesures. D'abord un contrôle accru. « Outre le certificat de bon montage habituellement réalisé sur place, on a demandé à CTS d'effectuer un contrôle technique complet des 9 manèges à sensations présents » indique Marc Palmero, chef du service « animation ». Cette vérification sera exigée chaque année en Principauté. La France est en passe de prendre la même mesure alors que le rythme était jusqu'alors triennal. Quant au contrôle des installations électriques, il reste confié à la SOCOTEC.

Manèges Fabbri interdits

Deuxième mesure, de pure précaution celle-là : sur les 350 candidatures, la mairie a décidé de ne pas sélectionner de manèges Fabbri, la marque italienne impliquée dans l'accident de Saint Germain. En France, seule l'exploitation des 11 manèges Booster de cette marque avait

été suspendue (8 se sont révélés défectueux). « Pour que les forains ne soient pas pénalisés, on leur a proposé de venir avec d'autres manèges ou boutiques » précise Marc Palmero. C'est le cas de Stéphane Marc, un fidèle privé de son aérien « Combat spatial » exploité par sa famille depuis 30 ans qu'il a dû troquer contre un jeu d'adresse à peluches et de football.

Injuste ? « Pour moi, c'est dur, car c'est la meilleure foire de l'année... Il y aura un manque à gagner, mais la mairie a fait un geste en nous permettant de venir quand même ». Le jeune forain devra se rattraper à la fête foraine de Nice début décembre où ses 14 soucoupes volantes pourront virevolter à 7 mètres du sol en toute liberté. Et sécurité. « J'ai toujours été vigilant, mais c'est vrai qu'on l'est encore plus ». En attendant l'an prochain où cette éviction circonstancielle devrait être levée à Monaco.

Gaëlle Arama
Monaco Matin

Manèges. Le récent accident, dans lequel deux personnes ont trouvé la mort, a relancé le débat.



Le monde forain est encore sous le choc suite à l'accident de manège à la fête des Loges, le samedi 4 août à Saint-Germain-en-Laye. Ce drame a causé la mort de deux personnes et serait, à ce stade de l'enquête, lié à un « défaut de fabrication et de conception ». Pour en savoir plus sur les procédures de contrôle nous avons contacté la direction du parc de loisirs Magic Land. Elle a préféré ne pas s'expliquer mais nous a orientés vers l'agence de contrôle qui vérifie ses installations.

Expert dans les manèges forains, Michel Rousselle travaille au sein du Contrôle technique de la sécurité, un des trois principaux organismes français. Présent à la réunion organisée la semaine dernière au ministère de l'Intérieur, il décrit l'ambiance générale : « Tous les journalistes étaient là. La profession fait le dos rond suite à l'affaire de Saint-Germain-en-Laye. Cela fait une dizaine de jours qu'on en parle dans les médias. Cela arrive tellement peu souvent que ça fait un bruit énorme. »

On sent un malaise dans la profession. L'expert en métiers forains explique que c'est là un drame rarissime en regard des volumes de fréquentation : « En chiffres, il faut savoir que les forains accueillent l'équivalent de 90% de la population française par an. »

Les procédures de contrôle

Michelle Rousselle travaille sur appel de l'exploitant d'un manège, pour vérifier la conformité de chaque partie de l'engin. « Eux nous démarchent toujours, ils n'attendent pas. C'est une preuve qu'ils tiennent à la sécurité des clients. »

Les déplacements quotidiens font partie du métier. Jeudi dernier, il était à Antibes puis à Palavas. Il fait aussi l'ouverture de Luna Park depuis 16 ans, et contrôle la fête foraine au J4. A titre d'exemple l'ouverture des manèges du J4 est toujours précédée par la venue d'une commission de consultation, accompagné des pompiers et de la mairie.

Le métier demande une minutie de perfectionniste : il faut vérifier les éléments électriques, mécaniques, hydraulique, tout comme les commandes, l'arrêt d'urgence, l'accès du public, le freinage... Si bien que l'agent de contrôle affirme : « Je me sens beaucoup plus sûr quand je monte dans un manège que dans une voiture. »

Les cas de non-conformité sont rares. « Ce sont des petites choses. On est souvent là pour expliquer les nouvelles dispositions. C'est aussi un travail d'information et de prévention. » Et en cas de problème, « on consigne la non-conformité et le forain est tenu de réparer avant toute remise en route. »

Il voit une évolution de la loi d'un bon œil car « les contrôles seront approfondis, le protocole d'accord devenait obsolète ». L'apparition de nouveaux manèges est aussi un facteur important. « C'est vrai qu'il y a une escalade de vitesse, d'accélération », concède Michel Rousselle. Le but est donc de trouver un équilibre entre sécurité et sensation.

Vers de nouvelles dispositions

L'accident tragique du week-end dernier pose le problème de la sécurité des manèges « à sensation ». Aussi le ministère de l'Intérieur organisait-il le 8 août dernier une réunion « sur la sécurité des matériels et des installations dans les fêtes foraines ». Les représentants forains étaient conviés, ainsi que les élus et les bureaux de vérification. Il est ressorti de cette réunion que les règles devraient être « rafraîchies ». Quels sont les changements attendus ?

La réglementation en vigueur date de 1983 et impose un contrôle tous les trois ans. Il est désormais question de revoir ces délais et de les adapter au nouveau parc de manèges, avec les plus récents en ligne de mire.

La fréquence des contrôles dépend du type d'attraction. Ainsi tout manège de 12 à 14 tours/minute devra être vérifié tous les 2 ans. Il en sera de même pour les « manèges à sensation », tandis que les manèges fixes doivent être contrôlés tous les ans.

Ces derniers nécessitent plus d'attention, puisqu'ils restent sur place pour une longue durée. A l'inverse, un manège déplacé chaque semaine est mieux suivi, puisque « quand il est démonté le forain voit bien à chaque fois si quelque chose ne va pas sur la machine », explique Michel Rousselle.

G.V.

L'amusement est une chose sérieuse

Ce n'est évidemment pas la première chose à laquelle on pense quand on monte sur un manège, mais les professionnels savent eux que leur outil de travail est soumis à une surveillance drastique. Ce qu'ils assument totalement.

Si vous possédez une voiture, vous savez que la loi vous impose désormais de la soumettre régulièrement à un contrôle technique. Ce qui doit vous sembler normal. Ce que vous ignorez en revanche sans doute, c'est que les artisans-forains sont soumis eux aussi à des contrôles. Que leur métier soit des plus spectaculaires (du genre qui vous en-

voie en l'air à toute vitesse) ou qu'il le soit moins (du style pêche aux canards), ces commerçants d'un autre type puisque non sédentaires sont eux aussi soumis à une réglementation sévère. Qui a un coût mais qu'ils admettent d'autant plus volontiers qu'ils souhaitent pérenniser leur mode de vie et qu'ils sont des professionnels très responsables.

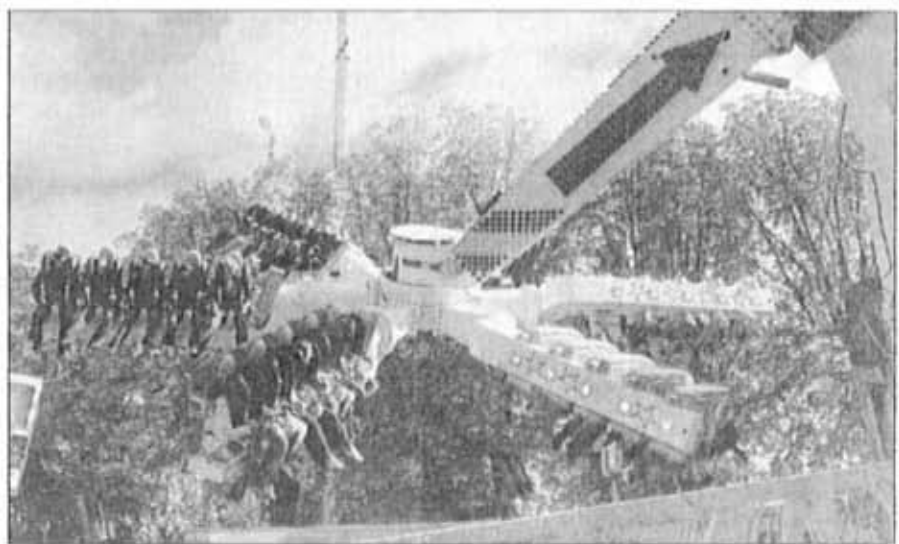
D'autant que "les forains", comme on les appelle communément, ont un esprit de famille exacerbé. S'ils aiment leurs enfants, ils aiment ceux des autres qu'ils n'ont pas envie de mettre en péril.

Comme on parle des trains qui déraillent parfois mais jamais de ceux qui arrivent à l'heure ; on relate chaque accident survenu sur un champ de foire. Et pourtant, comme en témoigne Laurent Dehaffreingue (**lire encadré**), cela est rarissime, l'attraction foraine étant pour lui "le moyen de transport le plus sûr."

Comme le dit Serge Remetter, un professionnel qui a du vécu, "les normes de sécurité sont draconiennes. Pour ce qui est de la sécurité, c'est de plus en plus pointu. Ce qui nous convient parfaitement... Quand il arrive un accident, c'est qu'une personne n'a pas respecté les consignes." L'homme sait de quoi il parle. Comme il le dit lui-même, le patron du "Lucky-club jeux" qui est en passe de céder l'affaire à son fils Sony est un forain de souche. Autrement dit, il a des décennies d'expérience derrière lui. S'il ne plaisante pas avec la sécurité, c'est pour être en règle, par respect pour ses clients aussi. Et son fils Sony qui va prendre le relais a la même mentalité. Il devrait donc être respecté autant que Serge qui est une véritable institution dans... le métier.

La sécurité du public. C'est une évidence aussi pour Lionel Souchet plus connu sous le nom de "Doudou", qui gère l'Auto-Skooter. "Ceinture obligatoire pour les enfants de 8 à 12 ans", "Interdiction de tamponner de face", "Défense de fumer" : tout est indiqué à la caisse. Pour le reste, "Doudou" veille au grain. Père de famille, ce forain-là est lui aussi responsable. Comme tous ses pairs, il ne compte ni ses heures ni ses efforts pour que la fête reste la fête. Agé de 54 ans, il baigne dans ce milieu depuis toujours ("Je suis né avec la musique dans les oreilles !" plaisante-t-il) et il a bien envie que la grande famille perdure.

S. KUHN



Les manèges les plus sensationnels comme le Drop Zone ne sont pas les seuls à être soumis à des contrôles techniques rigoureux. (Photos Héliène LEPLAT)



Serge et son fils (et successeur) Sony sont au top de la sécurité et ne demandent à leur clientèle que de respecter les règles.



"Doudou" et Laurent : une complicité qui s'affirme de fête en fête.

Laurent : la sécurité est un métier qui peut devenir une passion

L'électrique, le pneumatique, l'hydraulique, le calage... Rien n'est laissé au hasard. Tout manège, toute caravane est vérifié et doit répondre à des normes précises avant de prétendre s'installer dans une ville. La loi l'exige et les forains sont d'accord avec elle qui ne demandent qu'à être tip-top au niveau de la sécurité. Cela passe par des contrôles très pointus, effectués par des techniciens qui ne le sont pas moins. Des experts en contrôle de sécurité sur les métiers forains qui se comptent sur les doigts d'une main en France.

Depuis peu, Laurent Dehaffreingue fait partie de ce cercle très fermé. A 30 ans, ce Forgeron qui a précédemment travaillé dans la vente automobile a plutôt l'impression d'avoir intégré une grande famille. Cela est significatif : lorsqu'il parle des forains, il dit "nous". Parce que les liens se sont vite noués entre ce contrôleur et ces professionnels qui ne le considèrent pas comme un empêchement de tourner en rond mais comme un conseiller qui les aide à poursuivre cette aven-

ture qui était en général déjà celle de leurs parents, de leurs grands-parents... "On a un métier aussi prenant que le leur, on les suit sur les routes. On ne les laisse jamais tomber, on ne connaît pas les week-ends ou les jours fériés, on ne compte pas les heures. Comme eux qui sont des travailleurs comme peu de gens le savent. Il peut nous arriver de faire 600 km dans une nuit pour ne pas laisser tomber un forain. C'est une grande famille et nous en sommes des membres à part entière." explique Laurent qui ne regrette pas un style de vie différent ni les heures d'apprentissage passées avec Michel Rousselle qui l'a embarqué dans cette aventure. Après trois ans de formation technique (il s'agit d'un métier que l'on ne peut apprendre que sur le tas !), il apprend à vraiment bien connaître ses "clients". Et à les apprécier pour leurs qualités humaines qui leur font respecter les consignes de sécurité simplement parce qu'ils ne voudraient pas mettre en danger la vie ou la santé d'autrui.

S.K.

FOIRE DES RAMEAUX A GRENOBLE

Ouverture aujourd'hui à l'Esplanade : s'amuser en toute sécurité

par [La Rédaction du Dauphiné Libéré](#) | le 15/03/08 à 06h30



C'est un passage obligé : chaque année, à la veille de l'ouverture de la Foire des Rameaux sur l'Esplanade, une Commission de sécurité se rend sur place afin de vérifier la conformité des installations, sous l'œil attentif du président de la Foire grenobloise et vice-président du Syndicat national des industriels forains, Michel Rabbat...

« Détecter le moindre défaut »

Emmenés par Annie Davin, responsable de la Foire pour le service animation de Grenoble, des membres de la sécurité civile de la ville, du service hygiène, de l'Apave (chargé de contrôler les équipements électriques) ainsi que du Centre technique de sécurité (CTS), organisme agréé par l'Etat spécialisé dans le contrôle des métiers forains, soit une dizaine de personnes au total, ont donc passé en revue hier tous les manèges. Objectif : s'assurer notamment qu'ils disposent tous de leur certificat de conformité, que leurs branchements sont bien aux normes, que leurs extincteurs sont en état de marche...

Par précaution et parce qu'il "tourne" depuis maintenant quarante ans, l'un des manèges a même subi une échographie qui s'est révélée négative. « Grâce à un scanner, nous pouvons détecter le moindre défaut sur le châssis, les ancrages ou les fixations. Même une petite soudure défailante n'aurait pas pu nous échapper », explique Michel Rousselle, l'expert du CTS, qui a la lourde responsabilité de "signer" l'ouverture des festivités. « A Grenoble, dit-il, nous n'avons pas trop de soucis. Les forains sont de vrais professionnels qui entretiennent régulièrement leurs métiers (ndlr : manèges dans le jargon forain) et ont compris depuis longtemps la nécessité de ne pas négliger la sécurité ». Ce qui ne l'empêchera pas toutefois de « revenir faire un petit tour à l'improviste d'ici quelques jours, histoire de contrôler une nouvelle fois que tout va bien »...